

**Zeitschrift:** Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de Berne

**Herausgeber:** Société Oeconomique de Berne

**Band:** 4 (1763)

**Heft:** 2

  

**Artikel:** Instruction sur la méthode de renouveler les vieux prez par les labours : nouvelles reflexions sur la culture du lin dans la canton de Berne

**Autor:** Tschiffeli

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-382566>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

IV

# INSTRUCTION

*Sur la méthode de renouveler les*

## VIEUX PRÈZ

*PAR LES LABOURS.*

---

NOUVELLES

## REFLEXIONS

SUR LA

## CULTURE DU LIN

dans la canton de Berne.

PAR

### M. TSCHIFFELI,

*Secrétaire du Consistoire Suprême, Vice-Président du Comité de la Soc. économique de B E R N E.*





# INSTRUCTION

*Sur la méthode de renouveler les vieux  
prés par les labours.*

**D**Ans des climats tels que le nôtre, il est indubitable que l'abondance du fourage fait la baze d'une agriculture avantageuse. La froideur naturelle de la plupart de nos meilleures terres à bled, l'aridité & la stérilité de plusieurs autres, exigent une quantité d'engrais considérable. Leur dureté, presque générale, demande des attelages très forts pour les labours. Comment subvenir à ces divers besoins sans une quantité proportionnée de fourages ? D'ailleurs les prés fournissant à la Suisse le moyen d'élever ce grand nombre de bestiaux, dont la sortie fait l'article le plus considérable de notre commerce d'exportation ; nous ne saurions assez par ces diverses raisons nous appliquer à les perfectionner, & à chercher sans relâche d'en augmenter le produit. Plus ce produit s'accroîtra sur la même étendue de terrain, plus il nous restera de terres à bled, & plus aussi ces champs pourront être mis en état de récompenser nos travaux par de riches récoltes.

Dans

Dans l'état actuel de nos domaines ordinaires on compte communément, qu'une mé-tairie bien proportionnée doit contenir pour le moins autant d'arpents de prés que de champs ; mais il est très certain que la moindre partie de nos laboureurs en plaine sont aussi bien partagés. Je connois des quartiers, où les prés font à peine la sixième partie des terres labourables. Cependant il est indubitable, que sur le pied, où se trouve aujourd'hui le gros de nos prairies, la moitié ne suffit pas, & qu'il en faudroit les deux tiers, pour entretenir les champs dans la fertilité convenable. Prouvons cette thèse par un exemple.

Supposons que je possède trente arpents en champs, & trente arpents en prairies. De mes champs dix arpents sont en jachères, dix autres sont semés en froment ou épautre, & les dix derniers portent du sègle, ou des mars ; c'est là le train uniforme & constant de nos champs en pies ou soles & assujettis au parcours.

Dans la saison des semailles prochaines je dois donc fumer mes dix arpents de jachère, pour être mis en bleds forts. Mais sans engrais point d'espérance d'une recolte seulement médiocre. Or l'expérience nous enseigne, que huit chars de fumier par arpent, le char calculé quarante cinq pieds cubes, & le pied cube pesant cinquante lb. ne fait qu'un amendement

ment ordinaire & rien moins que surabondant, & c'est à dessein que je détermine le poid du fumier. S'il est bien & dûment consumé chaque pied pèsera au-delà de 60 lb. & son volume sera diminué à proportion. Si donc, à l'exemple de plusieurs laboureurs négligens, on ne vouloit y porter qu'un engrais tout neuf, à moitié paille, qui n'eût point encore fermenté, & qui seroit par là même plus léger de moitié, on sent bien qu'il en faudroit le double en volume, & que même malgré cette augmentation, la terre en seroit bien moins fortifiée. Ainsi à ne demander que modérément, il me faudra 30. chars de bon fumier. Voions si mes 30. arpents en prairies m'en auront procuré d'avantage.

Un arpent de pré ordinaire, l'un portant l'autre, ne fournira guères plus, année commune, en foin & regain que 400. pieds cubes de bon fourage bien rassis, à moins qu'il ne soit amélioré de tems à autre, par des engrais, ou soigneusement arrosé par de bonnes eaux. Il est vrai que les prés bas en donneront un plus gros volume. Mais proportion gardée on n'en nourrira pas plus de bestiaux, & de plus, l'engrais qui reviendra de ce fourage insipide sera d'une qualité très inférieure à l'autre. Ceci posé, l'expérience nous dira, que lorsque sur chaque cent pieds cubes de bon fourage, nous fournissons dix

bottes (environ 160. lb. ) de paille pour li-  
 tière, nous n'obtenons tout au plus que trente  
 pieds cubes de fumier dûement consumé.  
 Ainsi chaque arpent de mes prairies me four-  
 nissant de quoi faire 120. pieds cubes de fu-  
 mier, en multipliant cette quantité par 30.  
 qui est le nombre de mes arpens, il se trou-  
 vera précisément 3600. pieds cubes, ou les  
 80. chars de fumier que la culture de mes  
 10. arpens de champs exigeoit. Notés bien  
 que suivant ce calcul, il n'en reste absolu-  
 ment point, soit pour l'engrais des jardins,  
 de la chénevière, de la linière, soit pour la pro-  
 duction de tant d'autres plantes utiles, dont  
 un ménage de campagne ne sauroit presque  
 se passer.

Qu'on ne s'étonne donc pas de ce que dans  
 nos quartiers, surtout dans l'Emmental, & prin-  
 cipalement autour de la capitale, on a formé  
 un autre système d'œconomie, & que par  
 tout, où les terres sont affranchies de l'usage  
 gothique du parcours, toutes celles qui sont  
 arables, portent alternativement & sans re-  
 poser jamais des bleds & des fourrages, avec  
 l'attention que jamais les prés actuels ne fas-  
 sent pas moins que les deux tiers de la totalité du  
 domaine. Par-tout où l'on a suivi ce sage ar-  
 rangement, les fonds ont doublé de produit  
 net & par conséquent de valeur. J'ai crû  
 cette opération assez intéressante, pour en don-  
 ner quelque connoissance à ceux de mes com-  
 patriotes, qui n'en sont pas instruits.

Deux

Deux raisons principales peuvent engager le cultivateur à rompre ou labourer une partie de ses prés ; le haut prix des bleds, qui rend leur culture plus avantageuse qu'à l'ordinaire, où une diminution considérable de leur production en fourage. La première de ces raisons étant accidentelle, & une affaire de spéculation, nous n'en parlerons point ici. La seconde tient nécessairement à la nature de tous les prés, qui ne sont pas marais, ou qui n'ont pas l'avantage très rare d'être soigneusement arrosés par des eaux extraordinairement fécondes. Il n'y en a pas peut-être 3000. arpents de cette dernière espèce dans tout le canton ; & quand aux prés marais il n'est pas possible de les mettre en bleds, aussi longtems qu'ils restent dans leur état d'humidité excessive.

Les herbes qui se trouvent le plus communément dans nos prés ordinaire, telles que ma mémoire me les fournit aujourd'hui, que la rigueur de la saison les a fait généralement disparoître, sont :

Le bassinet ou renoncule sauvage, l'alchimmilla, les marguerites, bec de grue, bétouine, herbe au charpentier, bugle, origan, oseille, cerfeuil, cumin, panais & menthe sauvages, plantain à feuille large & étroite, pimprenelle, primévere, tuéchien, mille-feuilles, bourse de pasteur, camomille, mouron, serpolet, pied de lion, pain de cocû, & enfin toutes les espèces de graminées & de tréfle. &c. &c.

Pour fourage la qualité de ces plantes n'est rien moins qu'indifférente. Les meilleures sont celles qui sont bien garnies de feuilles savoureuses, & dont la tige & les branches ne deviennent pas trop dures en se séchant. Telles sont les tréfiles, dent de lion, alchimille, pied de lion, plantain à feuille étroite &c. Comme nos regains sont assés généralement composés de ces sortes de plantes, & que les plus grosses espèces d'herbes dures, & en partie moins succulentes ne s'y trouvent point, il arrive de là, que la seconde recolte de nos fourages, très inférieure ordinairement en quantité, est très supérieure à la première en qualité : différence singulière, qui distingue notre regain de celui de tous les autres pays de l'Europe.

Les plantes médiocres sont celles, qui du tems des fenaisons perdent facilement leurs petites feuilles, & ne vous présentent que des tiges & des branches plus ou moins savoureuses : telles que le bec de grue, cerfeuil, cumin, oseille, panais & les diverses espèces de gramin.

Enfin les plus mauvaises sont celles qui ne vous donnent que des tiges très dures, peu ou point nourrissantes, comme la camomille, patte d'ours, bourse de pasteur, millefeuilles. A moins d'une faim extrême, les bestiaux savent très bien les rejeter à l'étable. Ajoutons à ces plantes le plantain à large feuille.  
Ses



sont forcées de chercher brin à brin, leur misérable subsistance.

Aussi-tôt donc que nos prés baissent considérablement de rapport, quelle qu'en soit la raison, nous tâchons d'y remédier par des labours. Ordinairement c'est de six en six ou de huit en huit ans qu'il faut y revenir. Il est peu de nos terres à fourages, qui se soutiennent plus longtems, sans cet amendement.

Avant que d'y mettre la main, nous examinons la qualité du terroir. S'il n'a que peu de profondeur, & qu'en même tems il soit sec & léger, un seul labour, tel que ceux que nous allons décrire, suffit pour le rétablir. Dans les cas contraires il faut répéter l'opération l'année suivante.

Vers la fin de Septembre nous épanchons sur un pré usé environ dix chars de bon fumier par arpent, & tout de suite nous l'enterrons en même tems que la gazon au moien de la charruë ordinaire, aussi profondément que le sol peut le permettre. Le long du fillon nous plaçons de distance en distance autant de monde qu'il en faut pour en diviser toutes les mottes, avant que le fillon suivant vienne les couvrir. Pour bien faire cet ouvrage, on emploie communément six à huit personnes après chaque charruë. Châcune est munie d'une bêche assés légère, mais bien tranchante, & si elles travaillent comme il faut, il ne restera que

que peu de mottes plus grosses que le poing. Cette opération faite l'on sème la pièce d'épautre à raison de 15. jusqu'à 24. mesures par arpent, suivant la nature du sol & la quantité d'engrais, qu'on y a mis ; c'est-à-dire que plus la terre est riche, moins on y jette de semence. La semaille bien enterrée avec la herse, les cultivateurs les plus soigneux passent un rouleau pèsant de chêne ou de sapin sur tout le champ, mais cela ne doit jamais se faire que par un tems sec, afin que la terre ne se paîtrisse pas. Cette attention a l'avantage de défendre très bien les racines de l'épautre contre les gélées de l'hiver, & applanir la terre de façon, que dans la suite le pré en devient beaucoup plus aisé à faucher.

Le printems suivant, peu de tems avant que l'épautre commence à tâler, il est très utile de herser le champ avec de gros fagots d'épines, à moins qu'on ne se propose de le sarcler. Ce labour tout foible qu'il paroisse, ne laisse pas que de gratter un peu la terre, & de fortifier sensiblement les jeunes plantes.

Sans doute que le sarclage est encore plus avantageux en plus d'un sens ; mais cet ouvrage est assés dispendieux & peu de personnes sont en état d'en faire la dépense. Ce n'est pas cependant que le sarclage diminue en suite le produit en fourage lorsque la pièce sera remise. Bien loin de-là. Comme cet ou-

vrage ne se fait jamais aussi exactement que dans un jardin, ou même dans une chenevière, & que les ouvriers ne s'attachent qu'aux grosses plantes, la destruction ne tombe que sur les chardons de toute espèce, les thlaspis, les barbeaux, le liferon, l'aroche, les pavôts, & d'autres vilenies de cette nature, aussi nuisibles au fourage même, si elles y foisonnoient, qu'au bled qu'on en veut préserver.

La recolte de l'épautre faite, si c'est terre légère & peu profonde, tout est fait : il n'y a qu'à préserver ce pré nouveau de toute pâture, le herser au printems suivant, avec une grosse herse de fer, pour y détruire les plantes grossières, & on aura le plaisir de voir renaître bientôt un gazon aussi agréable aux yeux, qu'utile au laboureur.

Si au contraire la terre de votre champ se trouve être profonde & pesante, vous répéterés exactement la même opération, après la première recolte, en observant seulement, s'il est possible, que le fumier pour la seconde semaille d'épautre, soit moins consumé que le premier. La quantité de graines de foin de toute espèce, encore capables de végétation, que cet engrais contiendra, ne contribuera pas peu à former votre gazon l'année suivante. Si cependant on s'appercevoit, quelques semaines après la recolte de l'épautre, ou le printems suivant, que quelques places fussent dégarnies, on feroit bien d'y semer les graines  
de

de fourage , qui en tombent toujours en abondance , lorsqu'on le fécouë avant que de le donner aux bestiaux.

Pour la conservation & la prospérité de ces prés nouveaux , je n'ajouterais plus qu'une seule remarque : c'est qu'on ne doit jamais les arroser la première année , surtout lorsque le terroir en est léger , ou en pente. On risqueroit trop de déchauffer les racines encore jeunes & tendres des meilleures plantes , dans une terre meuble & peu rafferme.

Il seroit difficile de dire précisément , d'où peut naître tout à coup cette quantité immense de plantes de toute espèce , que nous voions couvrir dès la seconde année notre terrain , après une opération pareille. Sans doute que des filets de racine de plusieurs sortes se conservent vivantes , malgré le renversement répété du champ. On y porte de plus beaucoup de semences avec le fumier. Le vent y en peut transporter des prés voisins , du moins de celles qui sont ailées. Mais ce qui me paroît encore probable , c'est qu'il s'en trouve une très grande quantité sur le vieux gazon même lorsqu'on le renverse , qui n'a pu lever faute de matrice , & qui peut-être a la vertu de se conserver plusieurs années dans cet état , sans se corrompre. Entrant alors dans une terre meuble & amendée , je m'imagine que toutes ces semences , qui ne sont pas enterrées trop profondément viennent à lever , & que  
celles

celles qui tombent au fond du sillon, à couvert de toute action de l'air extérieur se conservent, & n'attendent pour végéter, que d'être ramenées à la surface, dans un autre tems.

Disons encore un mot pour rendre raison, pourquoi nous préférons pour cette espèce de culture l'épautre à tous les autres grains.

Le fumier étant fort cher dans notre pays, il est naturel que nous préférions de semer ce qui peut donner le meilleur produit, sans nuire à notre vûe principale, qui est de rétablir les vieux prés. Or le froment plus précieux en soi n'y est pas propre. Il exigeroit, dans un terrain gazonné depuis longtems, pour le moins trois ou quatre bons labours, pour réussir. Cela nous priveroit alors nécessairement de la dernière recolte en foin & en regain, & il y a même grande apparence que tant de labours répétés ne feroient pas aussi favorables à la renaissance des prés naturels que notre méthode. Ces labours détruisant les semences des herbages ne sont pas propres à en feconder la végétation.

L'avoine ne réussit guères que sur les hauteurs, sans fumier elle ne feroit qu'épuiser une terre, qui a besoin d'amendement; & dans une terre bien fumée, elle ne donneroit que de la paille. Une recolte en fégle ne vaut qu'à

qu'à peu près la moitié d'une recolte d'épautre, & il est d'expérience que l'orge d'hiver & d'été est extrêmement préjudiciable à l'objet, que nous nous proposons; enforte que je n'hésite point d'affûrer, que l'épautre convient mieux que toute autre espèce de bled, pour le rétablissement des prairies usées.



---

NOUVELLES  
REFLEXIONS  
SUR LA  
CULTURE DU LIN

Dans le canton de BERNE.

**D**epuis que j'ai communiqué à la Société œconomique mes expériences réitérées sur la culture du lin; de nouvelles réflexions se sont présentées à mon esprit, & m'ont convaincu de plus en plus de son extrême utilité. Mais j'ai surtout été confirmé que la Suisse en général, & le canton de Berne en particulier, a un très grand intérêt à cette culture, par les entretiens que j'ai eus avec les plus fameux de nos fabriquans & de nos négocians, qui font de cet objet leur principal commerce.

On fait que la toile est devenuë aujourd'hui d'une nécessité indispensable dans presque toutes les parties du monde : Les riches comme les pauvres en font usage. Les Nègres mêmes & les peuples les plus sauvages, s'en

s'en servent au moins d'ornement & de parure. Il est donc incontestable que la toilerie fait l'objet d'un commerce de première nécessité ; & si l'on en excepte certaines graines dont la plupart des nations tirent leur nourriture, je ne connois aucun produit qui puisse être préféré au lin. On conviendra même que la laine est d'un usage moins général.

Ce principe posé, il en résulte deux conséquences, qui doivent être admises par tous ceux qui ont les premières notions de ce qui peut contribuer à la prospérité d'un état. La première, que dans tout pais propre à la culture du lin, on doit en favoriser l'établissement, afin de pouvoir s'en fournir soi-même. La seconde, qu'un tel pais doit s'appliquer à cette culture, non seulement pour ses propres besoins, mais encore autant que possible, pour l'étranger, puisque la consommation prodigieuse qui s'y en fait, ne peut qu'en assurer un débit extrêmement avantageux, & par-là même de la dernière importance.

Si ce sont là des vérités fondamentales dans l'économie rurale, comme chacun est obligé d'en convenir ; toute la question se réduit donc à examiner par rapport à notre patrie, si nos terres sont propres à la culture du lin ? Si nos ouvriers ont l'industrie requise pour le travailler ; en un mot, si toutes les circonstances particulières à ce pais sont telles que nous puissions nous flatter de tirer de sa fabrication.

brication les divers avantages, dont je viens de parler ?

La quantité étonnante de toiles de lin qui se fabriquent actuellement dans la Turgowie supérieure, dans le Toggenbourg, dans le Rhinthal, dans le canton d'Appenzel & à St. Gal, d'où elles se répandent dans les pais les plus éloignés, me persuade que de semblables manufactures ne deviendroient pas moins florissantes dans les autres parties de la Suisse. Mais leur état actuel ne m'étant pas suffisamment connu, je me bornerai uniquement à notre canton.

Le lin demande en général une terre de moyenne consistance, mais plutôt forte que légère. Plus le terrain qu'on veut destiner à la culture du lin est penchant, plus aussi la terre doit en être forte. Mais il importe extrêmement que la semence ne vienne pas à s'altérer par un excès d'humidité, & par des eaux croupissantes (\*). Or chacun fait qu'il ne nous manque pas de terres plus ou moins argil-

(\*) On doit sans doute être fort obligé à MM. les agriculteurs modernes des peines extraordinaires qu'ils se sont données pour déterminer la nature des terres propres aux linières, & des savantes dissertations qu'ils ont faites pour fixer les idées qu'on doit se former des terres *loams*. Mais il suffit pour nos laboureurs de bien réfléchir sur les trois observations que M. *Tschiffeli* propose dans cet article.

argilleuses, avec des pentes plus ou moins sensibles.

Le lin exige de plus, un climat tempéré, cependant plutôt froid que chaud. La Lithuanie, la Courlande, & les autres pays du nord, fournissent le plus beau lin. C'est de-là que tous les autres pays de l'Europe tirent la linette, ceux du moins chez qui elle est cultivée avec quelque soin & quelque intelligence. Aussi cette plante réussit-elle très bien en Silésie, dans la basse Allemagne, en Angleterre, en Zélande, en Flandre, & dans les Provinces septentrionales de la France. Pourquoi donc notre canton & même ses parties montagneuses se refuseroient-elles à cette production ?

Ma propre expérience m'apprend qu'on peut recueillir de très beau lin dans nos vallons & dans nos plaines ; & si l'on veut un autre témoignage, j'alléguerai celui de M. FISCHER Ballif du Gesenay, pays le plus froid de notre canton. Il avoit semé de la même graine que la mienne, & il a eû en 1762 une récolte si abondante, que celle que j'ai faite ne peut en comparaison passer que pour médiocre.

Je ne parlerai point ici de la manière de préparer la terre pour la culture du lin, ni des soins qu'il exige jusqu'à ce qu'il soit ramassé. Nos laboureurs n'ont qu'à suivre exactement les instructions que la Société leur a  
four-

fournies il n'y a pas long-tems. Bientôt ils égaleroient les plus habiles d'entre les étrangers ; & certainement, si nous mettions en doute l'habileté & l'adresse de nos païsans, nous ne leur rendrions pas justice.

Lorsque le lin est recueilli, le premier soin qu'il exige, est de le rouir. L'article est essentiel. On l'épanche sur les prés pour le rouir au mois d'Août, & dans cette saison nous avons ordinairement de bonnes rosées & de petites pluies fréquentes, qui donnent à nos lins une telle qualité, que les toiles qui en sont fabriquées, se blanchissent au point, qu'elles ne le cèdent à aucunes toiles étrangères, excepté à celles de Hollande ; & que la plupart des autres, même celles de Silésie leur sont beaucoup inférieures.

Chacun fait broier le lin, ou on peut l'apprendre sans peine ; le bon sens & l'exactitude suffisent pour cela. Il n'est pas aussi facile de l'affiner ou de l'espader à propos sous la meule, & de le sérancer comme il convient. La plupart de nos païsans manquent ordinairement à ces deux égards. Mais j'ai déjà eu occasion de faire connoître à la Société, que nous ne manquons pas d'étrangers habiles dans ces sortes d'opérations, & qui n'auroient besoin que d'être encouragés pour diriger & former d'autres personnes.

Il seroit superflu d'exposer ici ce qui concerne la filature, & le tissu ou la fabrique des toiles.

toiles. Qui d'entre vous, Messieurs, ignore que nous avons un grand nombre de personnes des deux sexes, qui à ces deux égards égalent sans conteste tous les ouvriers du dehors, & qui pourroient facilement parvenir au plus haut degré de perfection, en les excitant pour quelques récompenses ?

Il me reste à faire mention du blanchissage de la toile crüe. Quelques personnes à la vérité prétendent que nos eaux péchent par leur crudité. Mais que l'on me donne seulement une pièce de toile de bon lin, du crû du pais, qui y ait été travaillé, je veux dire, roui, sérancé, & filé, & la toile tissée suivant les règles de l'art ; & qu'il me soit permis de la mettre sur quelque-une de nos blancheries d'Aarau, de Langenthal, de Lützelflüh, ou de Kilchberg, & l'on verra si une telle toile ne surpassera pas en blancheur toutes les toiles de l'Europe, excepté celles de Hollande, & si elle ne se soutient pas dans toutes les places de commerce.

De ce que nous venons de dire, il résulte qu'il ne nous manque pour fabriquer les plus belles toiles & pour en faire un commerce florissant, que du lin bien choisi & en quantité suffisante : & il est manifeste que le pais n'en fournit pas assez.

Suivant le calcul de nos plus habiles commerçans, il ne sort de notre canton pour l'étranger, une année dans l'autre, qu'environ

dix mille pièces de toile ; parmi lesquelles ils comptent d'ordinaire trois mille pièces de chanvre. Les sept mille restantes , consistent en général en cinq mille pièces grossières , & environ deux mille plus fines. Les fines se vendent de 28. à 80. cr. & les grossières de 11. à 27. cr. la brache.

Cette quantité est sans doute peu considérable ; cependant le pais n'en produit pas à beaucoup près la matière première , sans parler de ce qu'il en faudroit pour la consommation intérieure. D'ailleurs , personne n'ignore combien il sort d'argent du canton pour les batistes , les toiles de Silésie & de Hollande , pendant que par de sages précautions , nous pourrions les fabriquer dans le pais , peut-être aussi belles , ou du moins aussi bonnes & à aussi bon marché.

Mais sans nous étendre d'avantage sur cet article , quoique très important ; il est démontré que nous tirons chaque année au moins seize cent quintaux de lin , de l'étranger. Ne mettons le quintal qu'à vingt crones ; il en résulte annuellement une perte réelle pour le pais de trente deux mille crones , ou écus d'empire. Cette somme considérable dont nous aurions assez besoin , pourroit cependant s'épargner , si nous voulions nous y employer plus sérieusement.

Cette perte annuelle n'est pas le seul inconvénient que j'envisage ici. Nous tirons le lin  
de

de l'Alsace, du Palatinat & du Brabant : Si donc on s'avisoit d'en interdire la sortie , nous ne pourrions plus nous en procurer du tout, ou du moins nous ne le pourrions qu'à un prix excessif ; & dès le moment que ces seize cents quintaux de matière première, dont nous fabriquons six mille quatre cents pièces de toiles viendroient à nous manquer par cette défense, il faudroit nécessairement que nos manufactures de toile tombassent, & que toute exportation cessât, puisque ce que le pais produiroit de matière première, suffiroit à peine pour occuper quelques tisserans, & pour fournir à notre consommation. Qu'on juge à présent, s'il convient de laisser des manufactures aussi intéressantes dans la dépendance & dans un état précaire, tandis qu'on peut aisément les rendre absolument indépendantes ?

Ajoutons une nouvelle considération bien propre à encourager la culture du lin dans notre pais.

En parlant des lins que nous tirons de l'étranger, j'ai fait mention de ceux du Brabant. On en introduit, chaque année, plusieurs milliers dans le pais qu'on employe principalement pour nos toiles fines, dont le débit dans l'étranger est sans contredit le plus avantageux à nos manufactures ; puisqu'avec une moindre quantité de matière on fait par la façon un profit plus considérable. Cependant tous nos marchands de fil, nos tisserans, & nos négotians

tians en gros, conviennent unanimément, que le lin de Brabant mêlé frauduleusement avec celui de ce pais, fait une toile qu'il est impossible de blanchir, sans beaucoup détériorer la pièce & lui ôter de sa force. Ils assurent même, que rien ne contribuë autant à décréditer nos toiles qu'un tel mélange, & ils s'accordent à dire que si l'on n'en défend pas incessamment & d'une manière efficace l'entrée, dans peu notre commerce de toile tombera infailliblement.

Pour donc rémédier aisément & sûrement à tous ces inconvéniens; je ne vois rien de plus convenable que de favoriser par tous les moiens possibles la culture du lin. Et qu'est-ce qui nous manque à cet égard que de la bonne linette & des sèranceurs experts? Quant à ces derniers, j'ai déjà indiqué ci-dessus les moiens d'en former. Pour ce qui est de la graine, dont nous ne pouvons absolument nous passer; nous n'avons qu'à imiter toutes les autres nations, qui donnent quelque soin à la culture d'une plante si utile. Il faut tirer de la linette de Riga; & si une fois on s'accorde à ne pas toujours semer les graines dans les terres de même qualité; & que de tems en tems nos montagnards l'échangent contre celle de nos habitans de la plaine, on ne doit pas craindre que de long-tems elle se détériore. A supposer même qu'elle vint à s'abâtardir, & que tous les six ans on fût obligé de faire venir de la nouvelle graine de  
Riga,

Riga, ou que chaque année on en achetât quelques tonneaux ; le profit considérable qui en résulteroit, l'emporterait toujours de beaucoup sur l'embaras & les fraix.

Vous savez, Messieurs, par ma propre expérience qu'une pose de terrain semé en lin, peut aisément rapporter la valeur de cinquante crones ou risdallers. Supposons que la semence coûtât six risdallers de plus qu'à l'ordinaire, le profit ne seroit-il pas encore assez considérable pour compenser ce qu'il en coûteroit, pour employer toutes les années à cette culture, quelques petites portions de terre ?

Je suppose encore que notre commerce de toiles se soutienne sur le même pied qu'il est aujourd'hui ; il nous faudroit avant que d'interdire l'entrée du lin étranger, en semer, en cultiver & en recueillir, seize cents quintaux de plus que nous n'avons fait jusqu'ici : cette quantité n'exigeroit cependant tout au plus que mille arpens par année : Et qu'est-ce qu'un millier de poses prises sur tout le canton de Berne.

Le pais d'enhaut ou l'Oberland est extrêmement propre à la production du lin. On n'y cultive que très peu de champs, il fournit des engrais en abondance, Ce pais seul suffiroit pour une augmentation si nécessaire. Mille arpents demandent au plus six mille mesures de linette : Supposons donc que la première année, on fit entrer dans le pais

seulement quatre cents mesures de linette de Livonie, elles donneroient déjà la même année après la recolte au moins deux mille mesures; & si l'année suivante on semoit ces deux mille mesures, nous en aurions la seconde année dix mille mesures; & par conséquent plus de graine que n'en demanderoient les mille arpents.

Si l'on demande comment il faudroit s'y prendre pour engager nos paisans à faire entr'eux l'emplette de ces quatre cents mesures de graine étrangère, & pour les empêcher qu'ils ne fussent rebutés par les frais de ce premier achat. Car je fais par un calcul exact que la mesure de cette graine m'est revenue pour le moins à deux rissdalers; & si l'on en faisoit venir une grande quantité à la fois, avec toutes les précautions & l'économie possibles, elle reviendroit toujours au moins à quarante batz. Or il est aisé de comprendre que nos paisans qui sont accoutumés à ne paier que dix-huit à vingt batz la mesure de linette, & qui ne connoitroient pas encore tout le mérite de cette graine étrangère, se résoudroient difficilement à en paier le double.

Entre différens moyens qui m'ont paru les plus propres à faciliter ce premier achat onéreux, j'ai trouvé celui-ci le plus simple, le plus commode & le plus praticable.

Après nos cultivateurs il n'est personne qui doive prendre plus d'intérêt à la culture, à  
l'amélior-

l'amélioration, & en général à l'augmentation du lin dans notre pais, que nos négocians qui s'occupent des manufactures de toiles, & de leur exportation dans l'étranger; puisque ce sont eux qui en retirent le plus grand profit. Toute la manipulation du lin, la filature, le tissu des toiles étant de plus en plus perfectionnés, cette branche de commerce qui est actuellement languissante reprendroit sa première vigueur, & reparoitroit avec un nouveau lustre.

J'ose donc me flatter que la plupart de nos négocians & de nos fabriquans de toiles se laisseront aisément persuader, soit par la considération de leur propre intérêt, soit par amour pour le bien public, à se charger généreusement de ce premier achat, & que chacun d'eux y entreroit avec plaisir pour une certaine portion par voie de souscription. Ils pourroient alors comme bon leur sembleroit, faire venir cette graine conjointement & à frais communs de Riga, ou de Hambourg, & chacun d'eux à sa volonté vendroit & distribueroit sa portion entre les personnes de sa connoissance.

Il se trouvera peu de païsans, qui refusent de livrer après la recolte deux mesures de linette pour une qu'ils auront reçue, & en ce cas il en résulteroit, pour ces Messieurs qui en auroient fait l'avance une très légère perte, en supposant même que cette graine

ne fût propre qu'à faire de l'huile ; outre que par une telle entreprise , la patrie ne pourroit que leur avoir de grandes obligations.

Ce premier point une fois gagné , il ne seroit plus nécessaire de long-tems , que d'autres personnes que les cultivateurs eux-mêmes se chargeassent de veiller à la conservation de cette bonne espèce de lin ; tant sa supériorité se manifesteroit par-tout dès la première semaille , comme je l'ai éprouvé moi-même ; & ainsi chacun s'empreseroit à l'envi , à cultiver & à propager une graine d'un si grand produit.

Si vous daignez approuver ce plan que je vous propose , Messieurs , & que vous le jugiez digne de votre attention , je me trouverai amplement dédommagé de ma peine , & j'offrirai me flatter d'avoir procuré soit directement soit indirectement quelque avantage à notre chère patrie.

J. R. T.

